

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/3

18 mai 1998

(98-1956)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Deuxième session
Genève, 18 et 20 mai 1998

Original: anglais

KOWEIT

Déclaration distribuée par S.E. M. Abdul Aziz Al-Dakhil
Ministre du commerce et de l'industrie

J'ai l'honneur de vous adresser, M. le Président, avant toute chose, au nom du gouvernement de l'Etat du Koweït et en mon propre nom, mes félicitations pour votre élection à la présidence de cette Conférence, tout en vous souhaitant plein succès dans vos travaux.

Je ne manquerai pas de vous présenter à tous mes félicitations à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'établissement du système commercial multilatéral.

Je tiens aussi à féliciter les membres du Bureau, et à remercier le Secrétariat de l'OMC pour les efforts intenses qu'il a déployés afin d'assurer l'excellente organisation de cette Conférence.

Près d'un an et demi s'est écoulé depuis notre première Conférence à Singapour, et deux ans depuis la neuvième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui s'est tenue à Midrand en Afrique du Sud. Nombreux sont peut-être les délégués présents aujourd'hui ayant participé à ces conférences qui ont abouti consécutivement à la Déclaration de

tamment l'aggravation des problèmes socio-économiques, l'extension de la pauvreté et l'incapacité d'améliorer les systèmes de gestion et les ressources techniques. La situation économique dans beaucoup de ces pays s'est détériorée du fait de l'accroissement de la dette extérieure qui a élargi le fossé les séparant des pays développés.

Notre troisième Conférence ministérielle se tiendra à la fin de ce siècle et à l'aube du nouveau millénaire. Au Koweït, nous sommes convaincus que la mondialisation s'inscrit désormais dans le courant pourquoi

l'Organisation mondiale du commerce doit, dans le cadre de ses travaux futurs, réexaminer ses mécanismes afin de s'adapter au changement.

Nous demandons à l'Organisation mondiale du commerce d'adopter des mesures qui, selon nous, aideront les pays en développement et les pays les moins avancés à jouer de manière plus efficace leur rôle au sein du nouveau système commercial international. Ces mesures sont notamment les suivantes:

- Restreindre les engagements requis des pays en développement et des pays les moins avancés candidats à l'accession à l'Organisation mondiale du commerce, l'attente étant devenue trop longue et fastidieuse. Ces pays représentent la majeure partie du monde du point de vue démographique et géographique et il ne faut pas oublier que ce sont eux qui possèdent les ressources naturelles.
- Fournir une assistance technique aux pays en développement et aux pays les moins avancés et prévoir des mesures appropriées pour les aider à surmonter les difficultés inhérentes à la mise en oeuvre des Accords du Cycle d'Uruguay. Cela peut se faire en modifiant et en modernisant l'infrastructure de ces pays sans nuire à leurs intérêts nationaux.
- Réduire les mesures strictes de protection des pays en développement qui imposent des taxes excessives comme la taxe sur le carbone, et simplifier les mesures de soutien en se fondant sur la transparence.
- Ouvrir les marchés aux industries naissantes des pays en développement et des pays les moins avancés qui reposent sur l'exploitation des ressources naturelles et qui constituent parfois l'unique source de revenu.
- Réduire ou supprimer les restrictions au transfert de technologie vers les pays en développement et les pays les moins avancés.
- Développer la coopération régionale et internationale, en facilitant l'accès aux échanges Sud-Sud et aux échanges Nord-Sud.
- Soutenir les efforts déployés par les chambres de commerce et d'industrie des pays en développement et des pays les moins avancés lorsqu'elles entreprennent d'instaurer des systèmes de gestion ou de renforcer leurs capacités techniques en créant un réseau d'informations sur les échanges.

Nous sommes membres du Conseil de coopération du Golfe, créé en 1980 pour donner corps aux concepts et principes de l'économie de marché auxquels nos pays sont attachés depuis sa création et avons été conduits tout naturellement à renforcer nos liens commerciaux avec le reste du monde et à développer ces liens en nous adaptant au changement. C'est pourquoi l'accession de quatre des pays du CCG à l'OMC a permis de concrétiser les aspirations de nos peuples. Outre le Koweït, le Bahreïn, le Qatar et les Emirats arabes unis sont devenus Membres de l'Organisation et nous espérons que le Royaume d'Arabie saoudite et le Sultanat d'Oman le deviendront prochainement, de façon à ce que cette Organisation puisse poursuivre son 1 0 0 1 357.84 590.16 Tm/F25BT1 0 0 1 TBT1 0 0 1 348.48 266.